



COMMUNE DE LE VAUD

C.P. 31 – 1261 LE VAUD
www.levaud.ch



Greffe 022 366 25 62
greffe@levaud.ch
Contr. habitants 022 366 45 25
Bur. étrangers habitant@levaud.ch
Bourse 022 366 45 29
bourse@levaud.ch
Téléfax 022 366 45 26

**Conseil communal
de et à
1261 LE VAUD**

Le Vaud, le 25 avril 2024
ba-10.03

Délégué municipal : M. Sébastien Humbert, Municipal

Préavis municipal n° 17 / 2024

Demande de crédit pour l'acquisition des parcelles agricoles de la succession Christinet

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

La Municipalité de Le Vaud désire acquérir les 5 parcelles agricoles issues de la succession de de feus Odette et Georges Christinet.

Ces parcelles représentent un patrimoine qui pourrait être utilisé dans de potentiels échanges de terrain.

Situation actuelle

Les parcelles agricoles faisant partie de la succession de feus Odette et Georges Christinet sont les suivantes

Parcelles numéros	481, 555	Bassins
Parcelles numéros	149, 188, 383	Le Vaud

Les cohéritiers de cette succession détenant chacun un cinquième des parts sont

Association de soutien des Hôpitaux de l'Ouest Lémanique	Nyon
Croix Rouge Vaudoise	Lausanne
Fondation Bellevue	Begnins
Fondation Armée du Salut Suisse	Berne
Commune de Le Vaud	Le Vaud

Aucune hypothèque légale n'est inscrite sur ces parcelles.

Les terrains sont exempts de toute charge ou droit, excepté :

Parcelle 481, servitude canalisation d'eau 012-2003/003912, au bénéfice de la Commune de Bassins.

Les cohéritiers ont confirmé qu'aucune dette nouvelle susceptible d'engendrer une hypothèque ne sera contractée avant la finalisation de la vente.

Les terrains sont actuellement exploités et loués.

Buts

Échanges fonciers

Les parcelles acquises pourraient servir dans de potentiels échanges fonciers futurs.

Patrimoine

Préserver le patrimoine agricole de la Commune tout en conservant des opportunités à long terme.

Description et estimation des parcelles

Parcelles sises à Bassins

numéro	affectation	surface, m ²	prix, CHF/m ²	total, CHF	arrondi, CHF
481	pré-champ	5'909	3.70	21'863	21'900
555	pré-champ	53'881	4.00	215'524	217'700
	forêt	2'116	1.00	2'116	

Parcelles sises à Le Vaud

numéro	affectation	surface, m ²	prix, CHF/m ²	total, CHF	arrondi, CHF
149	pré-champ	1'900	1.85	3'515	4'500
	forêt	925	1.00	925	
188	pré-champ	4'263	3.70	15'773	15'800
383	pré-champ	8'008	3.70	29'630	29'700
	route	14	3.70	52	

Coût

La valeur des terrains agricoles est fixée par la commission foncière rurale qui est chargée de déterminer le prix licite, ceci basé sur la Loi sur le Droit Foncier Rural.
Cette valeur n'est donc pas soumise à négociations.

Coûts total des terrains	CHF	289'600.-
Moins le 1 ^{5ème} de Le Vaud	CHF	- 57'920.-
sous-total	CHF	231'680.-
Frais de transaction	CHF	4'000.-
Total arrondi à	CHF	<u>236'000.-</u>

Financement

Il est prévu de financer cette somme par le ménage communal.

Amortissement

En cas de vente des terrains ou de forte fluctuation de leur valeur, celle-ci devra être modifiée au bilan par un amortissement ayant pour contrepartie les comptes de fonctionnements 310 pour les terrains, 320 pour les forêts et 430 pour les routes.

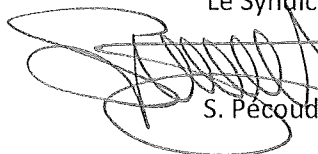
Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil Communal d'accepter les décisions suivantes

Vu	le préavis municipal n° 17 / 2024, Demande de crédit pour l'acquisition des parcelles agricoles de la succession Christinet,
Où	le rapport de la Commission des finances chargée d'examiner ce préavis,
Où	le rapport de la Commission ad hoc chargée d'examiner ce préavis,
Considérant	que ce point a été porté régulièrement à l'ordre du jour,
Accepte	le préavis municipal n° 17 / 2024, Demande de crédit pour l'acquisition des parcelles agricoles de la succession Christinet,
Accepte	de financer la somme de CHF 236'000.- par le ménage communal,
Accepte	de porter la valeur de ces terrains sous le compte bilan n° 9123 bâtiments et terrains.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 29 avril 2024 pour être soumis au Conseil Communal de Le Vaud.

Au nom de la **Municipalité de Le Vaud**

Le Syndic

S. Pécoud



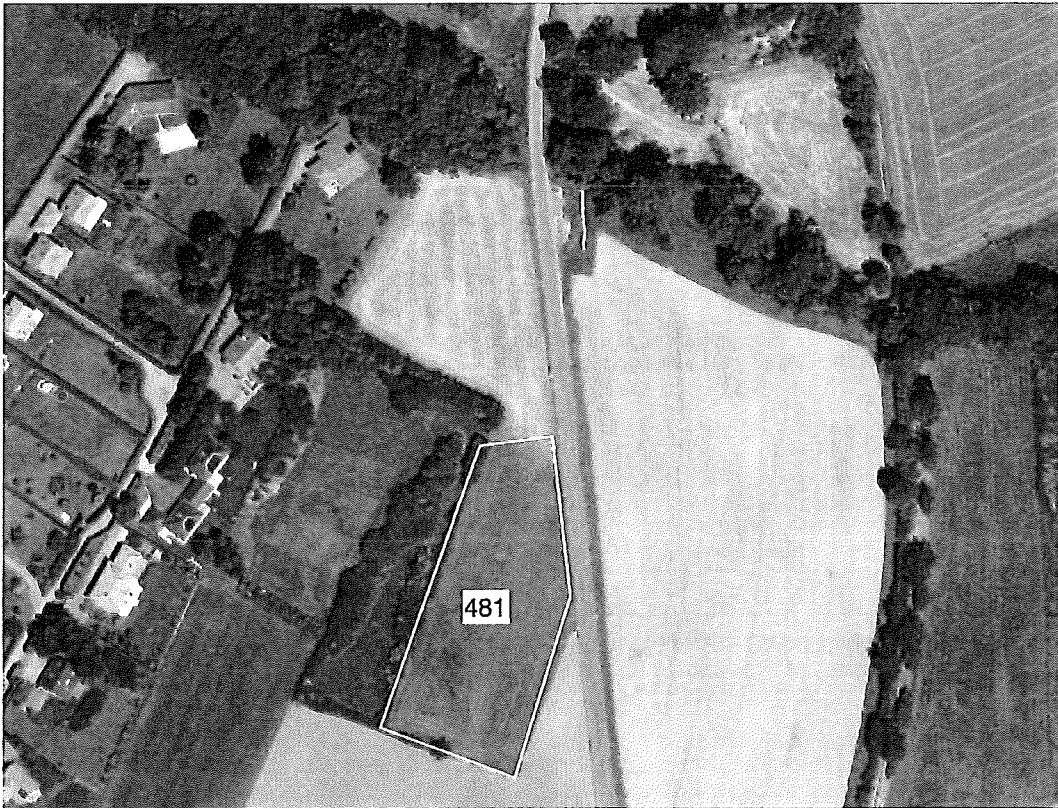
La Secrétaire


B. Aellen

Annexe au Préavis municipal n° 17 / 2024

Demande de crédit pour l'acquisition des parcelles agricoles de la succession Christinet

Parcelles sis à Bassins



Parcelles sis à Le Vaud

